



L'AÉROSTIER

MAGAZINE MUNICIPAL DE MOISSON-LAVACOURT

N° 76

ÉTÉ 2024





Le mot du Maire	P 2
La mairie vous informe	P 3 à P 5
Vivre ensemble	P 6 à 7
Vie pratique	P 8 à 10
Évènements passés	P 10 à 15
État civil	P 15
Une brève histoire	P 16

Mairie

01 34 79 30 41

Directeur de la publication : Cécile DEBON
Rédaction : Carine DECOURTY
Maquette : Patrick ARNOLD

Nous remercions les élus et tous nos partenaires qui nous transmettent articles et photos pour alimenter ce journal, ainsi que Franck BUTAYE.

Chères Moissonnaises,
chers Moissonnais

Nous sommes déjà au mois de juin. Les températures plus clémentes et l'apparition des rayons du soleil présagent de l'arrivée prochaine de l'été, période propice à la détente. J'espère que la venue des beaux jours nous permettra de profiter des bienfaits des espaces extérieurs.

En termes de travaux, le nouveau colombarium et les cavurnes ont été installés au cimetière. De nouvelles caméras seront installées pour compléter les zones non encore protégées. Par ailleurs, la commune s'est engagée dans la démarche de transition écologique. La crise climatique qui nous impacte tous nous oblige en effet à repenser notre modèle de développement. Ainsi, avec le soutien d'aides de l'Etat (Fonds vert et DISL), Moisson a pris la décision de rénover son éclairage public. Plus de 176 points lumineux seront équipés de lampes de type « led » pour un investissement de 28 000 euros HT. Les travaux vont bientôt démarrer. Ce projet souligne notre volonté de dégager des économies substantielles sur le coût de l'éclairage public avec des appareils moins énergivores. Des études sont aussi en cours pour la rénovation énergétique de la salle des fêtes.

Enfin, comme à l'accoutumée au cours du premier trimestre, les élus et moi-même avons « planché » sur l'élaboration du budget primitif 2024. Ce budget prévisionnel s'avère raisonnable et, comme en 2023, sans recours à une hausse de la fiscalité locale. Les comptes de clôture du budget 2023 démontrent quant à eux l'attention portée à la maîtrise des coûts en dépit des importants investissements réalisés. Ces choix reflètent notre volonté et notre détermination à maîtriser nos dépenses tout en préparant notre commune aux enjeux de demain.



En cet instant, je tiens à remercier chaleureusement les adjoints et les conseillers municipaux pour leur implication dans la vie quotidienne de MOISSON-LAVACOURT. Chaque élu est un acteur de proximité auprès de chaque administré. C'est ainsi que chaque jour nous faisons vivre la démocratie participative à l'écoute de chacun d'entre vous.

Une nouvelle fois, je salue le travail remarquable des agents communaux. Sans leur implication, il serait difficile de mener à bien nos projets et les tâches quotidiennes municipales.

Forts d'un tel dynamisme, c'est donc plein d'espoir et de confiance que nous poursuivons notre mission pendant les 2 années à venir avant de terminer ce mandat. Nous comptons sur votre soutien pour que notre village demeure un lieu de sérénité dans une période tourmentée tant au niveau national qu'international.

Avec mon équipe, nous souhaitons continuer à développer nos projets et à faire vivre ce village, toujours portés par la même passion qui nous anime depuis le début.

De nouvelles idées, de nouveaux objectifs, toujours au service du bien-être des moissonnais.

Soyez heureux,
passez un bel été.

Votre Maire, Cécile DEBON.



ERRATUM :

Comme certains nous l'on fait remarquer, dans le dernier numéro de L'AÉROSTIER, vous avez pu constater une erreur de photo concernant l'article dédié aux cent ans de **Mr André KERLEAU**.



Aussi, nous lui adressons ainsi qu'à sa famille toutes nos excuses et lui souhaitons à nouveau tous nos vœux de bonheur et santé pour son centenaire.

Mr Guy PETERMIN

Pour faire le lien avec l'article de gauche...

La photo de Mr Guy PETERMIN avait pris la place de celle de Mr André KERLEAU. Aussi nous souhaitons rendre un dernier hommage à Mr Guy PETERMIN, ancien combattant et membre de la FNACA (Fédération Nationale des anciens combattants d'Algérie) qui nous a quittés le 4 mars dernier.



Figure éminente de MOISSON par ses « coups de gueule », il repose maintenant dans le caveau familial à Vétheuil.

PANNEAU POCKET +

UNE ÉVOLUTION EN DOUCEUR POUR RÉPONDRE ENCORE MIEUX À VOS BESOINS

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons le tout nouveau service : PP+. L'extension PP+ introduit un système de modules qui offre des fonctionnalités accessibles à tous, c'est pourquoi nous avons créé cette nouveauté avec pour seuls prérequis :

Simplicité et Utilité les modules sont 100 % personnalisables pour répondre à vos besoins !

- Infos & Alertes : Vos panneaux d'infos et d'alertes se retrouvent au même endroit, avec le même fonctionnement. La notification s'envoie en temps réel lors de la publication du message sur les téléphones des habitants.
- Infos pratiques : un espace dédié dans l'appli pour retrouver toutes les infos de la mairie (contact, horaire d'ouverture, ...)
- Agenda de la commune : Un aperçu des événements sur notre commune.
- Lien vers notre site internet ou autres sites internet spécifiques...



BUDGET

Budget prévisionnel 2024

Le budget est l'élément financier de la commune. Il retrace les prévisions de recettes et de dépenses nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité ainsi que ses investissements.

La structure du budget comporte deux parties : la section de fonctionnement et la section d'investissement qui se composent, chacune, d'une colonne « dépenses » et d'une colonne « recettes ». Ces deux sections sont parfaitement à l'équilibre.

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année.

La section investissement retrace les opérations non courantes, ponctuelles, de nature à modifier le patrimoine de la commune. Elle correspond aux travaux et achats importants qui seront effectués.

Le budget prévisionnel traduit, cette année encore, la volonté de l'équipe municipale de maintenir une saine gestion de nos finances locales tout en poursuivant la réalisation de son programme. Plusieurs décisions caractérisent ainsi ce budget :

Une saine gestion des finances, par la maîtrise des dépenses de fonctionnement malgré un contexte de hausse des coûts (charges externes et de personnel), ce qui permet de ne pas augmenter, cette année encore, les taux communaux d'imposition des impôts locaux.

La réalisation de notre programme par l'inscription au budget 2024 des dépenses d'investissement qui favorisent le service public, les économies et l'environnement ainsi que les moyens de travail de la commune.

S'agissant du service public, de nouveaux aménagements du cimetière ont été réalisés avec la mise en place de colombarium, cavurnes et jardin du souvenir. Par ailleurs, 6 nouvelles caméras de vidéo protection devraient être installées cette année afin de couvrir des zones non encore protégées.

Pour ce qui concerne l'environnement et les économies, l'adoption de LED en remplacement des sources actuelles devrait s'étendre à tout le territoire communal.

Enfin, le matériel de travail informatique du personnel de mairie et des élus a été renouvelé.

SECTION FONCTIONNEMENT

RECETTES BP 2024		DÉPENSES BP 2024	
RUBRIQUES	MONTANTS	RUBRIQUES	MONTANTS
Recettes fiscales (Taxe foncière et taxe habitation, Fonds départemental DMTO...)	522 585 €	Charges de personnel (salaires et charges sociales)	215 120 €
Dotations de l'État (dont Dotation forfaitaire, Dotation solidarité rurale)	69 126 €	Charges générales	235 000 €
Produits services (redevance occupation domaine public)	23 214 €	Autres charges de gestion courante (indemnités des élus, comp DÉPENSES BP 2024ensation charges territoriales - SIVOS 3M)	252 350 €
Autres produits (revenus des biens communaux)	25 700 €	Charges exceptionnelles + amortissements	1 938 €
Divers	0 €	Imprévus	0 €
Résultat reporté	346 313 €	Virement de la section investissement	282 530 €
Total général	986 938 €	Total général	986 938 €

SECTION INVESTISSEMENT

RECETTES BP 2024		DÉPENSES BP 2024	
RUBRIQUES	MONTANTS	RUBRIQUES	MONTANTS
Chapitre 010 - subventions nouvelles propositions + les restes à réaliser N-1	523 138 €	Chapitre 010 - subventions nouvelles propositions + les restes à réaliser N-1	488 162 €
Chapitre 1068 - excédent de fonctionnement	101 295 €		
Fonds de compensation de la TVA, Taxe aménagement, opération d'ordre	126 740 €		
Dépôts et cautionnements reçus	1 500 €	Dépôts et cautionnements reçus	251 500 €
Virement de la section fonctionnement	282 530 €	Solde d'exécution reporté	297 479 €
Opération pour ordre	1 938 €		
Total général	1 037 141 €	Total général	1 037 141 €

URBANISME

Point d'étape sur l'activité au 30/04/2024

La commission d'urbanisme de la commune renseigne et conseille sur les sujets relevant de son domaine de compétence. Elle instruit également les demandes déposées avant leur transmission à la Communauté de communes (pour avis), et à l'architecte des Bâtiments de France dès lors que l'ensemble du territoire de Moisson-Lavacourt constitue un site « inscrit » ou « classé ».

L'activité de la commission pour la période du 1er janvier au 30 avril 2024 se synthétise comme suit : 12 certificats d'urbanisme (d'information ou opérationnel) et demandes de renseignements, 17 déclarations préalables et 1 permis de construire.

L'ensemble de l'activité a occasionné 20 rendez-vous en mairie.

Enfin, la commune a enregistré 7 ventes

Nous joindre : par messagerie sur le site de la Mairie : accueil@moisson.fr – objet urbanisme ou par téléphone à la Mairie (01 34 79 30 41).

Rappel : Les activités liées à l'urbanisme sont régies et encadrées par deux documents fondamentaux : le PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondations établi en 2007 et le PLU (Plan Local d'Urbanisme) depuis 2017.

Il est primordial de respecter l'ensemble de ces textes législatifs et réglementaires afin de préserver notre habitat, la biodiversité et plus globalement notre environnement. Ainsi, notre commune conservera son cadre de vie si cher aux habitants de Moisson Lavacourt.

MISE EN PLACE DE LA VIDEO PROTECTION

Depuis près d'un an, un système de VIDEO PROTECTION a été installé sur la commune de Moisson-Lavacourt. La mise en place de ce dispositif de vidéoprotection de voie publique s'inscrit dans le cadre du développement de la politique de prévention du village. Ainsi, vous avez pu apercevoir aux différentes entrées du village un petit panneau annonçant sa mise en place. L'arrêté préfectoral autorisant l'implantation de ces caméras est le 78-2021-05-18-00014.

Une première phase de pose de **14 caméras** a été réalisée sur 7 sites : entrées du village, place Guerbois, et autour de la mairie. Elle permet la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens dans les lieux particulièrement exposés à des risques d'agression, de vol ou de trafic. Elle facilite également la constatation des infractions aux règles de la circulation et des dépôts sauvages, notamment en lisière de la forêt de Moisson.

Cette phase d'un montant de 46.778 euros HT a été subventionnée par le département des Yvelines et la région Île de France à hauteur de 25%, le restant étant à la charge de la commune.

Le dispositif de vidéoprotection a pour vocation la visualisation et l'enregistrement des images saisies sur la voie publique. Ce système encadré par des règles d'utilisation bien précises, ne peut être utilisé que par la gendarmerie sur réquisition après dépôt de plainte et par certains élus, dont les noms ont été communiqués en préfecture.

Une nouvelle implantation est prévue afin de couvrir une plus large étendue de la commune.

Elle permettra notamment de sécuriser :

- L'esplanade de Lavacourt où un bac est installé pendant une partie de l'année et où des festivités sont également organisées (feu de la Saint Jean, foire à tout, etc.) ;
- Des passages en accès de forêt (passage du Murger, bois Beauceron) qui, actuellement, échappent aux entrées / sorties de la commune ;
- Des lieux de stationnement : parking place Georges PAIN qui accueille un emplacement de recharge de bornes électriques et parking Guibert ;
- Un accès à notre « petit lac ». Cette implantation est nécessaire car ce site a fait l'objet de dégradations, d'incivilités nombreuses (baignades interdites, barbecues, etc.)

Pour conclure, le système de vidéoprotection installé préserve la vie privée des personnes et notamment les lieux d'habitation.

Il ne s'agit en aucun cas de vidéo SURVEILLANCE mais bien de vidéo PROTECTION.





LE BAC

Après de nombreuses péripéties dues aux fluctuations de notre amie La Seine, les traversées entre Lavacourt et Vétheuil ont enfin démarré avec un mois de retard !

Pour cette nouvelle saison 2024, une nouvelle équipe ! Pierrick Jaouen, Fabrice Charbonnel et Vincent Serlylo vous accueillent pour embarquer tout au long de notre saison 2024. Le bac vous accueille de mai à octobre 2024.

Les horaires sont les suivants :
Les vendredis de 10h15 à 12h15
Les samedis, dimanches et les jours fériés de 10h45 à 12h30 et de 14h30 à 18h05.

Un grand merci au SMSO, la CCPIF et la CCVS ainsi que les communes de Vétheuil et Moisson-Lavacourt qui nous donnent accès à ce service gratuitement ! Nous vous attendons nombreux pour vous emmener d'une rive à l'autre et profiter du marché, d'une balade en famille et d'une bonne glace par exemple !

APPEL AU BÉNÉVOLAT

REJOIGNEZ NOUS !



Que vous soyez originaire de Moisson-Lavacourt, que vous y habitiez depuis longtemps ou que vous soyez un nouvel arrivant, homme, femme ou adolescent, IL Y A DE LA PLACE POUR TOUS ! Vous avez envie de vous investir dans le monde ASSOCIATIF au sein d'une équipe dynamique, volontaire et conviviale, alors REJOIGNEZ NOUS ! Vous aimez travailler seul ou en équipe, vous avez du temps à consacrer pour l'animation de notre village : n'attendez plus !

Et rejoignez au choix :

- **L'animation de l'espace partagé des aînés,**
- **Le CCAS, Centre Communal d'Action Sociale**
- **Le comité des fêtes,**
- **Le Musée ...**

Vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 01 34 79 30 41 ou par mail accueil@moisson.fr



LA BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles, Nadine, Laurence et Émilie, de la bibliothèque de Moisson vous accueillent, tout au long de l'année, petits et grands :

Les mercredi après-midi de 15H00 à 18H00
Les samedi matin de 10H00 à 12H30

Le lundi après-midi étant réservé à l'accueil des classes de l'école Alice Bonvalot de Moisson.

La bibliothèque est un lieu de découverte littéraire accessible à tous. Notre sélection de livres est régulièrement mise à jour pour répondre aux attentes de nos lecteurs.

L'inscription et le prêt de livres sont gratuits et peuvent se faire, soit en bibliothèque, soit à partir du réseau «Lire en Boucles» auquel appartient Moisson : <https://lireenboucles.biblixnet.net/>

Si vous n'êtes pas encore inscrit, n'hésitez pas à venir nous voir. Vous serez les bienvenus.

Cordialement.

«Les bénévoles»

JEAN-MARIE

Jean-Marie Autissier, bientôt 52 ans, est un enfant du village.

Il a pris ses fonctions dans les services municipaux il y a 4 ans, et avec beaucoup d'implication et de polyvalence, Jean-Marie permet à notre commune d'être propre, fleurie, sécurisée, et entretenue.

Il assure aussi le confort de notre gîte et bien d'autres tâches encore telles que la gestion et le tri de nos déchets, ainsi que l'entretien des bâtiments publics (salle des fêtes, école, musée etc.)...

Jean-Marie est également la personne qui, en coulisse, permet à chacune des animations du village d'exister ! Monter la scène, gérer la technique, les branchements, embellir les espaces, et tout simplement, s'impliquer et participer activement à chaque préparation d'animation du village.

Bref faire en sorte que vous ne manquiez de rien et profitez d'un cadre agréable ! Et tout cela, avec efficacité et en toute discrétion

Un grand merci à Jean-Marie !



GRAINE D'ART



Cet atelier créé en 2023 par notre artiste **Valérie GOSLIS** fait partie de l'association «ENTRELACS». Cet atelier de formation permet d'acquérir et de découvrir les différentes techniques artistiques des arts plastiques, dessin et peinture. Sous forme de cours à l'année ou à la carte ainsi que de nombreux stages ouvert à tout public des plus jeunes au plus âgés, amateurs ou confirmés.

C'EST L'ÉCOLE DE LA VIE DE LA VOIE ARTISTIQUE

Il y en a pour tous les goûts !
 Chez GRAINE D'ART on vous accueille tel que vous êtes.



Situé au cœur d'un lieu aux multiples attractions culturelles, historiques et patrimoniales, cet atelier permet de se nourrir intellectuellement, culturellement et artistiquement.



Le but étant de pratiquer une activité de passion, transmettre les techniques artistiques permettant de s'évader et de découvrir un monde bien plus riche en pratiquant.

C'est en apprenant qu'on acquiert le savoir

Valérie et ses artistes nous ont permis de partager leur passion pendant leur atelier du 1^{er} mai.

Une belle et agréable journée fleurie avec les petits et grands artistes de Valérie : la thématique était les études de fleurs de nos jardins à l'aquarelle.

Bravo à toutes et à tous et merci encore pour votre accueil !



DÉCO
 Vivez votre style dans un cadre où se mêlent l'harmonie et la fonctionnalité

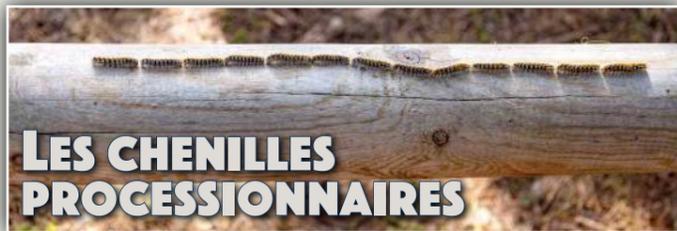
COMMUNICATION
 Création, édition et impression de tous vos supports de communication

ÉVÈNEMENTIEL
 Transformez vos idées en réalité et faites de votre événement un souvenir inoubliable



<https://linktr.ee/athomsphere>
 07 49 78 92 43





LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Si vous voyez ceci, n'y touchez pas et empêchez votre animal de compagnie de s'approcher.

Le printemps est synonyme de renouveau, le retour des fleurs, et les soirées en terrasse. Mais, c'est aussi la saison pendant laquelle certains animaux, dont nous nous passons bien, reviennent en force. C'est le cas, bien entendu, des frelons asiatiques et c'est aussi le printemps que les chenilles processionnaires choisissent pour éclore et descendre de leurs pins, ou de leurs chênes en file indienne. Ces chenilles aux poils très urticants sont un danger pour nos animaux de compagnie. Ces petites chenilles grisâtres qui se déplacent en file indienne semblent bien inoffensives lorsqu'on les observe, traverser une route, ou descendre d'un tronc d'arbre. Deux types de chenilles sont à craindre : celle du pin, la plus courante, et celle du chêne. Prédatrices de moustiques, de mouches et de papillons de nuit, nous pourrions nous dire qu'elles sont utiles à l'écosystème ! Le problème de ces chenilles étant que leurs poils sont parmi les plus urticants qui existent, et qu'ils sont très volatils. Si votre chien ou votre chat prend une seule chenille dans sa gueule, ou la renifle, il sera instantanément victime de gonflements, de démangeaisons. Cela peut aller jusqu'à l'étouffement, et donc la mort si le cas n'est pas traité en urgence. Chez l'homme, toucher une chenille processionnaire provoquera les mêmes symptômes de gonflements et de démangeaisons.

Nuisibles aussi pour les végétaux, car l'arbre qu'elles choisissent pour leur nid, lui aussi subit des dommages, car elles se nourrissent, en partie, de ses aiguilles, ou de ses feuilles dès leur éclosion. La chenille processionnaire est un ravageur redoutable pour les pins présents en France, et notamment pour les cèdres. Dès leur éclosion, ces chenilles se nourrissent voracement des aiguilles de l'arbre qui les abrite. Cette activité destructrice entraîne deux conséquences préjudiciables. Tout d'abord, la défoliation qui entraîne des pertes de croissance et une diminution de la capacité photosynthétique de l'arbre. Ensuite, cette défoliation peut affaiblir l'arbre au point de le rendre plus susceptible aux attaques d'autres insectes xylophages, pouvant conduire à sa mort. D'ailleurs, depuis peu, ces chenilles processionnaires sont classées comme nuisibles. Les collectivités doivent donc éviter leur prolifération, et les particuliers peuvent aider dans cette lutte. Voici un piège simple à poser, le piège Naturen, vendu au prix de 51,99 € au lieu de 55,90 € (-7%) sur Amazon. Le piège se présente sous la forme d'un petit sac à accrocher sur le tronc de l'arbre infesté. C'est un piège mécanique, sans produit chimique. Une fois posé sur le tronc d'arbre, les chenilles qui en descendent vont se retrouver piégées dans la poche. Une fois cette poche pleine, il faudra verser de l'eau à l'intérieur pour les noyer.

Attention, même mortes, les chenilles processionnaires conservent leur « pouvoir urticant ».



FRELON ASIATIQUE 2024

Cet insecte invasif est capable de croquer un essaim de nos abeilles pour son petit déjeuner.

Le frelon à pattes jaunes, *Vespa velutina*, est un frelon invasif d'origine asiatique dont la présence en France a été signalée pour la première fois dans le Lot-et-Garonne. Les individus acclimatés en France appartiennent à la variété *nigrithorax*, dont la coloration est à dominante brune. Ils sont issus de femelles fondatrices qui auraient été introduites avec des poteries importées de Chine par un horticulteur du Lot-et-Garonne. Ce dernier avait en effet remarqué la présence du frelon autour de sa propriété dès 2004. L'insecte s'est depuis largement répandu ; il a envahi plus de la moitié de la France (voir données INPN) et a atteint d'autres pays (Espagne, Portugal, Belgique, Italie, Allemagne, Angleterre, Pays-Bas) et autres) ...

Le frelon asiatique est une guêpe sociale. Comme chez l'abeille domestique les frelons vivent au sein d'une colonie composée d'une femelle reproductrice, la reine, de femelles stériles, les ouvrières, et, pendant la période de reproduction, de mâles et de femelles sexuées, les futures fondatrices.



S'il n'est à priori pas plus dangereux pour l'Homme que notre frelon européen, il est en revanche un redoutable tueur d'abeilles dont il se nourrit. Notre monde étant menacé par la diminution des populations d'abeilles et autres insectes qui assurent la fécondation des plantes à fleurs et la peur étant rarement bonne conseillère, il est fondamental de savoir différencier les deux espèces afin de savoir comment s'en débarrasser sans appauvrir davantage notre biodiversité en détruisant par méconnaissance nos frelons européens. Le frelon asiatique présente un aspect plus sombre que le frelon européen. Il est brun-noir, et de loin fait comme une tache sombre sur le nid. De plus près, on le reconnaît facilement avec son thorax brun et noir, sa tête orange avec un front noir et son abdomen doté d'un gros anneau orangé. Il mesure 3 cm et possède de longues pattes jaunes qui traînent à l'arrière de son corps. Il se distingue aussi par son agilité et contrairement à son cousin européen, il peut réaliser des vols stationnaires sur de longues durées.

Piège anti-frelon artisanal

Une bouteille en plastique vide.

Deux ou trois trous de 8mm dans la partie haute (taille d'une brulure de cigarette).

Au fond un mélange de bière, sirop de fruit, vin blanc (important, il dissuade nos abeilles d'entrer).

Reboucher la bouteille et la suspendre près de fleurs à pollen ou de fruits murs selon la saison.

A installer dès le début du printemps.

Ce piège a déjà été essayé avec succès.

BIEN VIEILLIR

En 2030

1 Français sur 3
aura plus 60 ans



Pour la première fois, les + de 65 ans seront plus nombreux que les moins de 15 ans

(DRESS/INSEE)

Avec le vieillissement de la population naissent de nouveaux besoins et c'est toute notre société qu'il faut repenser afin de l'adapter au mieux aux personnes âgées. En ville comme à la campagne, il est donc nécessaire d'aménager tous les territoires et de faciliter la mobilité des seniors. Nous faisons aussi évoluer les services publics pour simplifier les démarches administratives et mieux répondre aux demandes des citoyens âgés. Enfin, par le soutien à la recherche et par l'accompagnement d'entreprises et de projets innovants, ce sont toutes les forces vives de notre pays qui s'engagent et préparent notre avenir en conciliant transition démographique et transition écologique.

La loi «BIEN VIEILLIR» portant « mesures pour bâtir la société du bien-vieillir et de l'autonomie » a été promulguée au Journal officiel, après un ultime vote du Sénat à la fin mars. Le texte comprend une série de mesures visant à lutter contre l'isolement des personnes âgées ou handicapées, prévenir la perte d'autonomie ou encore faciliter les signalements liés à la maltraitance.

La loi prévoit l'organisation au moins tous les trois ans d'une conférence nationale de l'autonomie (composée de représentants des conseils départementaux), sur le modèle de la conférence nationale du handicap, « afin de définir des orientations et de débattre des moyens de la politique de prévention de la perte d'autonomie ».

Afin de « favoriser l'intervention » des services sanitaires, des CCAS ou des CIAS ainsi que des établissements et des services sociaux et médico-sociaux, les maires peuvent désormais recueillir certaines données (l'identité, l'âge et le domicile) des personnes âgées et des personnes en situation de handicap qui « sollicitent une telle intervention », mais aussi accéder aux fichiers des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou de la prestation de compensation du handicap (PCH), sauf opposition de leur part.



92%

des Français souhaitent vieillir chez eux

Source : enquête Harris Interactive, novembre 2022

Plus de 9 Français sur 10 souhaitent vieillir chez eux.

Pour répondre à leur volonté, nous avons entrepris sous le précédent quinquennat le virage domiciliaire et nous construisons un parcours résidentiel qui répondent aux envies et aux besoins de chacun. Si les personnes ne veulent ou ne peuvent plus vivre dans leur domicile, nous devons leur donner le choix du lieu de vie qui leur convient. C'est pourquoi nous diversifions les offres d'accueil et d'hébergement en développant l'habitat intermédiaire et en transformant les EHPAD. Enfin, pour pouvoir prendre soin des personnes âgées, nous devons valoriser et mieux soutenir les professionnels qui les accompagnent au quotidien.

Le texte prévoit ainsi que les personnes qui y sont prises en charge se voient reconnaître le droit de « recevoir chaque jour tout visiteur de leur choix », sans information préalable

de l'établissement, sauf si celui-ci « constitue une menace pour l'ordre public » ou pour « la santé du résident, pour celle des autres résidents ou pour celle des personnes qui y travaillent ».

Un « droit absolu » de recevoir une visite quotidienne est même reconnu aux personnes « en fin de vie ou en soins palliatifs », même en cas de crise sanitaire.

Le texte rappelle que, afin de prévenir et de lutter contre la dénutrition, « les règles relatives à la quantité et à la qualité nutritionnelle des repas proposés en Ehpad seront fixées par un cahier des charges établi par arrêté des ministres chargés des personnes âgées et de l'alimentation ».



1 Français sur 6

est aidant et s'occupe régulièrement d'une personne en situation de handicap ou de perte d'autonomie

DP Stratégie aidants/DREES, Etudes et résultats, février 2023

Une société qui vieillit n'est pas une société en déclin. C'est une société qui peut compter sur l'engagement citoyen ou associatif, sur l'expérience et la transmission des personnes âgées, qui sont autant de richesses pour les autres générations. Le renforcement des solidarités et des liens intergénérationnels est essentiel pour favoriser le partage et lutter contre l'isolement social. Que ce soit entre générations ou entre personnes d'une même génération, les personnes âgées en perte d'autonomie ont besoin de l'accompagnement de leurs proches.

En résumé :

- Améliorer le quotidien des personnes et leur redonner une plus grande place dans la société en facilitant leur accès aux lieux du quotidien.
- Soutenir les collectivités pour adapter les territoires au vieillissement de la population.
- Renforcer l'accessibilité des transports publics.
- Simplifier l'accès aux services publics en mettant en place un point d'entrée unique sur l'ensemble du territoire et en favorisant les démarches d'aller-vers.
- Accélérer la mise en accessibilité des sites internet.
- Déployer des conseillers numériques dans les territoires.
- Structurer l'écosystème du bien vieillir.
- Accompagner les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS) dans la transition écologique et énergétique.
- Développer des dispositifs médicaux numériques préventifs.
- Investir dans la recherche sur le vieillissement et la prévention de la perte d'autonomie.
- Adapter les logements et le parc social au vieillissement de leurs locataires.
- Renforcer les services à domicile pour permettre aux personnes âgées de rester chez elles.

Vieillir ne doit pas nous rendre invisibles. Les personnes âgées n'ont pas moins de droits que les autres et nous avons collectivement le devoir de garantir le respect de leur dignité. Garantir l'accès aux soins des personnes âgées et préserver l'autonomie notamment par l'activité sportive, la nutrition et l'adaptation des comportements individuels, doit pouvoir contribuer à l'allongement de l'espérance de vie sans incapacité et à l'amélioration de la qualité de vie. De même, il est essentiel que toutes les personnes âgées puissent exercer tous leurs droits, quel que soit leur état de santé ou de dépendance. Ainsi, ils doivent pouvoir exercer librement leurs droits culturels dans tous leurs lieux de vie.

COMPOSTEURS



RÉSISTANT
Conçu pour les hautes et basses températures

CONCEPTION FONCTIONNELLE
Sa forme compacte permet une bonne intégration paysagère

PAS DE MAUVAISES ODEURS
Le système de ventilation est conçu pour éviter le dégagement de mauvaises odeurs

EMPRISE AU SOL
Sa taille permet de l'installer dans tous les espaces ouverts

La loi de 2020 visant à lutter contre le **gaspillage alimentaire** impose à chaque ménage de s'équiper d'une solution de compostage à partir du 1er janvier 2024.

Le **tri des biodéchets** se généralise dans l'hexagone à partir du 1er janvier 2024 pour alléger les poubelles et produire du compost ou du biogaz. Les collectivités locales sont contraintes de mettre à disposition de tous des solutions pour composter ou trier les biodéchets. Le but est de collecter les quelque 30% de matière organique contenue dans nos ordures ménagères : pelures, coquilles d'œuf, marc de café, restes de repas, qui terminent le plus souvent dans le sac gris.

Mais cette obligation européenne restera encore de longs mois très théorique pour une majorité de Français, faute d'une solution locale pour collecter séparément leurs biodéchets. « Moins d'un Français sur trois aura effectivement accès à une solution de tri à la source dans sa collectivité », regrette l'ONG Zero Waste Europe.

De fait, le ministère de la Transition écologique n'a pas caché que seuls 27 millions de français, soit 40% de la population, auraient une solution en 2024 : une collecte porte-à-porte, un point d'apport volontaire proche de chez soi, ou la mise à disposition d'un bac de compostage sur la base du volontariat.

La CCPIF vous aide pour l'achat d'un composteur

Réservez dès à présent votre composteur !

- Prix très avantageux (20 €)
- Composteur solide et volumineux (300 litres)
- Fourniture d'une notice de montage et d'un guide de compostage
- Formation gratuite aux bonnes pratiques de compostage grâce à notre Ambassadrice de tri
- Accompagnement tout au long de l'année

Comment réserver votre composteur ?

Contactez-nous par mail - composteur@ccpif.fr
Ou par téléphone : 01 30 93 16 72
En nous indiquant vos coordonnées (nom, téléphone et adresse)



8 MAI 2024

Merci à tous de vous être déplacés si nombreux cette année encore à notre commémoration du 8 mai !

Les enfants ont encore montré leur implication en interprétant les différents chants. Toujours encadrés par leur équipe enseignante : Karine, Delphine et pour la dernière année, en tant que directrice, notre chère Virginie, a souligné notre maire Cécile.

Merci à nos pompiers, aux anciens combattants, à la gendarmerie, aux bénévoles et à JEAN BEUZEN...



LOTO 2024

Le dimanche 3 mars s'est tenu **le loto du Comité des fêtes.**

La centaine de participants a pu batailler pour remporter cette année des lots tels que des repas, massages, de l'électroménager et le plus gros lot, 300 euros de carte cadeaux. Nous tenons à remercier les différents acteurs grâce à qui cela a pu se tenir :

José et Sabrina du foodtruck Pizza Gourmande,
Bertrand et Cathy du Café de la Place,
Carine du Cabinet La Résilience,
Olivier de l'entreprise Taillier,
Nayli's

ainsi que la base de loisirs.
RDV l'année prochaine pour une nouvelle édition !



SORTIE SCOLAIRE

Les élèves de la classe de Cm2, accompagnés par leurs enseignantes et des élus des trois communes de la Boucle, Mme Debon, Mme Benbia, Mme Beaurepaire, et M. Bernard se sont rendus à Paris, le vendredi 26 avril pour découvrir des hauts lieux de la République et vivre intensément leur devoir de mémoire. La visite du Sénat a été la première étape de cette journée parisienne. Invités par notre sénatrice, Mme Sophie Primas, les enfants ont pu découvrir le Palais du Luxembourg, ses salons ancestraux, sa bibliothèque légendaire, son hémicycle historique. La visite guidée leur a permis de mettre des images, des lieux sur leur connaissance du fonctionnement des institutions républicaines.

Après un pique-nique sur les bancs du jardin du Luxembourg entre kiosque et bassin d'antan, les enfants se sont rendus au musée des Invalides pour visiter le département de la première guerre mondiale, dont ils avaient étudié l'histoire en classe. Impressionnés devant l'authentique taxi de la Marne, émus devant la maquette de tranchée, réalisée avec la boue et les petits matériaux trouvés sur le front par un soldat de l'époque, les élèves ont pu faire une belle retrospective de cette page essentielle de notre histoire, grace aux objets conservés dans le musée. Ils ont ensuite visité l'église Saint-Louis des Invalides et le tombeau de Napoléon.

La journée s'est achevée sous l'Arc de triomphe, haut lieu de la mémoire militaire, par un temps fort dédié au devoir de mémoire.

Encadrés par les anciens combattants bénévoles de l'association de la « Flamme sous l'Arc de Triomphe », ils ont participé à la cérémonie quotidienne du ravivage de la flamme du souvenir, sur la tombe du soldat inconnu et ont, par là même, rendu hommage à ceux qui ont donné leur vie, pour qu'aujourd'hui, nous puissions vivre dans un pays libre.

Ils ont ainsi pu faire l'expérience intense et émouvante, telle que Paul Ricoeur la définit de « rendre justice, par le souvenir, à un autre que soi, en rendant présent l'absent ». En accomplissant les gestes rituels, réitérés, sans interruption, depuis 1923 par des associations, les enfants ont accompli un acte fort de transmission de mémoire.

L'objectif de cet acte symbolique est ainsi de faire prendre conscience aux enfants des sacrifices et des efforts réalisés par les générations antérieures pour une Europe en paix. Par là même, cette cérémonie doit amener ces petits citoyens en herbe à adopter une position pacifiste dans le monde d'aujourd'hui, car mieux connaître la guerre, c'est indéniablement construire la paix de demain.

Afin d'éviter qu'ils puissent connaître ce contre quoi Primo Levi nous mettait en garde : « Ceux qui ont oublié le passé sont condamnés à le revivre ».



CHASSE AUX ŒUFS

Près d'une quarantaine d'enfants ont pu se rassembler le 1er avril derrière la salle des fêtes pour la traditionnelle chasse aux œufs. Environ 500 œufs étaient éparpillés sur tout le terrain. Par chance, la météo nous a laissé un peu de temps pour tout trouver !

Les bénévoles, les parents, et les passants ont pu grignoter et boire un verre autour de la tisanerie.

RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES 2024

Cette année encore, les 23 et 24 mars 2024, les « rencontres photographiques » se sont déroulées à L'île de loisirs des boucles de Seine dont la direction met à notre disposition une salle spacieuse et lumineuse. Nous l'en remercions chaleureusement.

Le thème de l'exposition était « le Printemps », auquel s'ajoutaient deux autres catégories : le sujet libre et le hors-format.

- 102 photos concouraient, présentées par 26 clubs exposants et 5 indépendants moissonnais et autres.
- 129 visiteurs ont participé au vote.

La soirée du dimanche s'est terminée par le dépouillement des votes et l'annonce des vainqueurs.

Le Printemps :
« Joli mois de mai »
Daniel ROBINOT
regards magnanvillois

Le hors-Format :
« Port d'attache »
Franck BUTAYE
Moisson

Le sujet libre : « Addiction »
Nathalie BENVHATTA
Ile de Loisirs des boucles de Seine

Les gagnants ont remporté trois beaux livres sur la photographie et nous avons fini la soirée par un verre de l'amitié.

Pour rappel, cette exposition est ouverte à tous les clubs mais aussi tous les photographes amateurs. Nous vous attendons nombreux, soit comme photographe soit comme visiteur, pour la saison 2025 sur le thème « l'été ». Les dates vous seront communiquées dans une prochaine édition.



MOISSON A DU TALENT



Le vendredi 3 mai, pendant presque 3 heures, une succession d'instruments, de chants, d'interprétations, la chorale de l'école... et bien d'autres ont égayé notre village.



En parallèle, le marché nocturne, toujours composé des stands fidèles : Mai et ses nems, les rhums et les accras de Serge, les gâteaux et soupes de Bibou, le miel, huile et jambon de Carolina et Sébastien, les bracelets énergétiques de Florence, les bijoux de Maud... ont pu nous permettre de nous restaurer, d'embellir nos vies...

Chaque acteur sur scène a pu s'épanouir et faire vibrer plus d'une centaine de personnes.

Brigitte Lévi a très bien animé cette scène avec le groupe Woodstock !

L'auberge de la boucle et le bar du village ont restauré et abreuvé nos villageois.

La météo a été plus que clémente.

Nous remercions également notre 1er adjoint Yannick Autissier et notre agent communal Jean-Marie Autissier d'avoir organisé toute la logistique et la mise en scène depuis le matin (sans oublier le démontage).

Nous remercions la Mairie d'avoir permis de réaliser cet évènement.

À refaire sans modération !

Merci à tous pour votre confiance, pour votre présence et pour tous les chaleureux échanges et les vibrations de la musique.

Enfin un immense merci pour tous nos petits et grands talentueux sans qui la fête n'aurait pas eu lieu ! Bravo à tous !



GOSPEL



Le samedi 2 mars, c'est une très belle soirée «Gospel», un événement ouvert à tous dans l'église Saint Léger du village, que l'Association Entrelacs a organisée. Ambiance festive et beau moment de partage entre la chorale et le public. À refaire!

Entrelacs remercie ici la Paroisse de Bonnières, la Mairie de Moisson et le groupe «Gospel Attitude» (direction Jacky Weber) pour avoir permis de partager ces bons moments de chants emblématiques.



LATINO FIESTA À MOISSON

« Des fêtes comme on les aime »

La salle des fêtes Maurice Moitrier a vibré au rythme de la salsa, de la samba et de la rumba, samedi 4 mai dernier ! Une belle soirée organisée par l'association de parents d'élèves de la Boucle (APEMSS) et l'école de Moisson afin de contribuer au financement de la classe de neige. Accueillis avec un sangria blanche, les convives ont dégusté le chili préparé par le chef Fabien, avant de se régaler avec une belle salade de fruits frais et une Key Lime Pie, tarte au citron vert-maison.

La salle, prêtée gracieusement par la commune de Moisson a réuni près de 110 commensaux. La décoration et le repas avaient été entièrement préparés par les membres de l'association, les enseignantes et des anciens élèves de l'école. La relève est prise ! La fête a été animée bénévolement et généreusement par DJ Martial, chef d'une entreprise paysagiste du village. Il a ainsi mis tout son matériel de sonorisation et ses jeux de lumière à disposition de cette manifestation et a enflammé le dancefloor toute la soirée.

Une belle fête qui a permis d'allier l'utile à l'agréable, en réunissant sur la piste de danse les « cheveux blonds, les cheveux gris ».

SOIRÉE DISCO



Le 23 mars s'est déroulée la nouvelle soirée du Comité des fêtes : Disco Funk et années 80. C'est dans une salle comble et un événement complet plusieurs semaines à l'avance que tout le monde a pu se déhancher sur la musique de ces « années folles » avec Dj RICO.

Saucisson, chorizo, cake, plusieurs kilos de rillettes et de fromage ont eu raison des danseurs avec nos planches de charcuterie / fromage.

Et comme l'innovation est importante, c'est un photobooth qui a fait son apparition sur la scène. Succès immédiat avec une file d'attente dès le début pour accéder aux accessoires pour faire les photos : près de 300 prises de vue !

Nous remercions les bénévoles présents tout au long de la journée pour la préparation de l'évènement, la décoration, la mise en place. Une mention pour notre pâtissière Virginie : ses moelleux chocolat avec crème anglaise maison et glace vanille, ainsi que les verrines Spéculos chantilly aux éclats de chocolat noir ont fait l'unanimité !



EXPO «ARTISTES DE DEMAIN» À ROSNY-SUR-SEINE



À Moisson se cachent deux jeunes peintres talentueuses.

Pour la 2ème année consécutive Aliénor Duquenne et Kim Masset ont été remarquées en tout début de printemps à l'exposition «Art'istes de demain» organisée en collaboration avec l'association «Coup de pinceau» de Rosny-sur-Seine. Nous sommes très fiers de nos deux jeunes artistes d'aujourd'hui et de demain.

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS À VENIR

- 19 juin	Petit marché nocturne spécial Troc Fringues
- 21 juin	Fête de l'école de Moisson salle Moitrier
- 22 juin	Feux de la Saint-Jean
- 22 juin	Concert sur la place Guerbois
- 15 septembre	Foire à tout
- 21, 22 septembre	Journées du Patrimoine
- 16 novembre	Repas des aînés



de Paulette Jacquet et Jean Puchet



LASER GAME

Un très bel après-midi ! Soleil et monde au rdv. Près de 140 parties, un très beau succès pour cette nouvelle activité. Merci à tous les participants et bénévoles !



MUSÉE DE LA BALLONNIÈRE ET DU JAMBOREE DE 1947

Depuis sa réouverture le 7 avril l'exposition temporaire retrace le parcours de Florian, Pierre et Antonin les trois équipiers de «La Cyclodyssée» pour rejoindre le 25^{ème} Jamboree Mondial organisé par la Corée-du-Sud en août 2023.

Ils partent de Moisson le 3 janvier 2023 pour plus de sept mois de voyage, des milliers de kilomètres à vélo sur les routes et les sentiers de l'Europe à l'Asie. À la force de leurs mollets ils parcourent les chemins de pays en pays, sous la pluie ou sous un soleil de plomb pour une exploration de contrées méconnues.



Par-delà les sommets, les jours se succèdent, ils vivent de grands moments de complicité sous des ciels étoilés, admirent des paysages éclatants en sillonnant des campagnes verdoyantes, visitent des villes gigantesques, traversent des déserts et des tempêtes de sable. Leur itinéraire est ponctué d'émotions à n'en plus finir, de dîners dans les communautés scouts, de rendez-vous chaleureux, de rencontres inattendues.

Aux détours de quelques tournants, la patience et les épreuves sont aussi du voyage, l'équipe fait face à des attentes insoutenables, à de nombreuses déceptions et elle subit aussi les tensions géopolitiques.

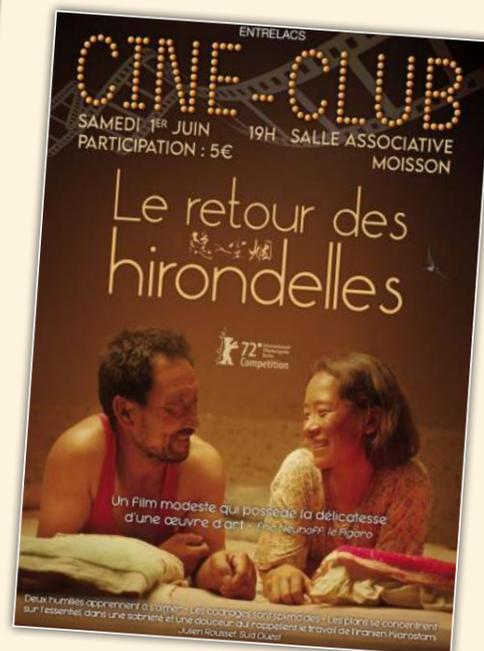
Nous les avons suivis sur les réseaux tout au long de cette expédition, nous leur dédions cette exposition pour saluer leur exploit et leur courage.

Aujourd'hui ils sont impatients de transmettre leur expérience, un film retraçant leur voyage est terminé, il sera présenté à Moisson pour les «Journées du Patrimoine». Un livre est également en préparation.



Les photos de Pierre ci-dessus ont été prises lors de sa visite de l'exposition le 28 avril dernier

CINÉ-CLUB



LA SAGA LEBAUDY

Chapitre 2

Amicie : L'argent en repentance

Amicie Lebaudy est un « cas » à part dans la saga des Lebaudy. Née en 1847, elle est la fille de Constance Piou, homme politique libéral aux multiples mandats. Il voit d'un très bon œil le rapprochement entre sa famille et les Lebaudy. La politique et les affaires comme maîtres mots de ces deux familles. Seulement voilà, très pieuse, Amicie ne goûte pas cet argent gagné, de son point de vue, de façon indigne. Elle a beau vivre dans les quartiers les plus chics de Paris, elle n'adhère pas aux frasques politico-financières de son époux et de son beau-frère. Au décès de son mari, Jules, elle se replie sur elle-même et déménage dans un modeste 2 pièces proche de la gare Saint-Lazare, délaissant son immense appartement près des Champs-Élysées. Amicie, décide de redistribuer à des œuvres charitables sa fortune.



Elle finance en toute discrétion la création de la « Fondation des Maisons Ouvrières ». Le but de ces maisons est de proposer aux ouvriers des logements salubres à prix modérés. Elle devient, alors, la pionnière dans la création de HLM. Cette fondation existe toujours et poursuit l'œuvre de sa généreuse fondatrice. Elle est d'ailleurs devenue la fondation Amicie Lebaudy en 2022.

Bien que terrée dans son modeste logis depuis la mort de son époux, Amicie va rapidement retrouver le devant de la scène. Alors qu'il n'est pas encore majeur son plus jeune fils, Max, lui intente un procès afin de récupérer la gestion du demi-milliard de francs or que son père lui a légué à son décès. En effet sa mère, inquiète de le voir dilapider sa fortune, conserve la tutelle financière de son cadet.

Afin de se libérer du joug de cette mère définitivement trop austère pour lui, Max engage le plus illustre des avocats de l'époque : Waldek-Rousseau, récupère la pleine propriété de ses avoirs.

La pieuse Amicie est atterrée par le tapage médiatique que ne manquera pas de provoquer cet événement. Elle poursuivra, néanmoins ses œuvres de bienfaisance avec abnégation et dévouement jusqu'à sa mort en 1917. Elle financera, entre autres, une expédition du Commandant Charcot sur son célèbre « Pourquoi pas ». Depuis, la fondation fait perdurer son héritage. Elle gère, aujourd'hui, un parc de 2438 logements à loyers modérés et loge pas moins de 6500 personnes. Enfin un parc du 5^{ème} arrondissement de Paris lui fut dédié en 2000. En reconnaissance de sa générosité.

C.PINON

Si vous souhaitez en savoir plus sur la fondation Amicie Lebaudy : <https://www.fondationlebaudy.fr/>



Petit rappel de certaines obligations sur la commune :

Traitement des déchets verts

Nous vous rappelons que le **brûlage des déchets verts (tontes de pelouse, taille de haies, résidus d'élagage...)** est strictement interdit dans tout le département du 78. Il est également interdit de déposer ses déchets verts en bordure de Seine ou dans la forêt. Ce sont des déchets biodégradables mais leur disparition dans la nature prend beaucoup de temps et ils dénaturent notre environnement. Le brûlage et l'abandon constituent des délits punis par la loi avec des amendes allant de 68 € à 135 €. L'accès à la déchetterie de Freneuse, située ZAC des portes de l'île de France est soumis à la présentation d'une carte délivrée par la communauté de commune des portes de l'île de France. En vous présentant à l'accueil, rue Solange Boutel à Freneuse, elle vous sera délivrée sur présentation d'un justificatif de domicile et de la certificat d'immatriculation de votre véhicule. La déchetterie est ouverte tous les jours de 08h45 à 12h00 et de 13h45 à 17h00, à l'exception du mercredi matin, du dimanche et des jours fériés.

Nuisances sonores

Face aux nombreux appels des habitants de la commune à la mairie, il nous paraît important de vous rappeler les consignes concernant les nuisances sonores. Seuls les bruits gênants concernant les travaux de rénovation, de bricolage et de jardinage sont autorisés mais sur des plages horaires spécifiques :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

La mairie a pris un arrêté interdisant tous les travaux le dimanche

Nous comptons sur vous !

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

- 14/10/2023 BOURDON Isao
- 25/01/2024 LEPAGE Aliénor

MARIAGE

- 10/02/2024 CAPPRY Michaël - DI SCALA-VERGNES Diane
- 17/02/2024 BRUNEL Jacques - BÉRIOT Marjolaine

DÉCÈS

- 04/03/2024 PETERMIN Guy
- 18/05/2024 BERNARDEAU Mireille

UNE BRÈVE HISTOIRE DU VILLAGE DE MOISSON ET DE SON HAMEAU DE LAVACOURT

Saison 1 - Épisode 6
Producteur Daniel Gouriou
Maire de 2001 à 2020

VERS UN RENOUVEAU COMMUNAL

Avant 1850, la commune était dépourvue du moindre bien. Ni école, ni presbytère, ni mairie, l'ancienne église risquait de s'effondrer et la nouvelle ne possédait qu'une cloche placée dans la maison d'Antoine Lesigne où se tenait également l'école.

Cette première église fut fondée par un ordre religieux. Elle était une dépendance du prieuré de la Trinité de La Roche-Guyon jusqu'à la fin du XVIIIème siècle. Elle se situait bien plus à l'ouest près du cimetière comme en atteste le nom de « la sente de sous l'église » qui existe toujours aujourd'hui : elle part du Fond Pêcheur et va jusqu'au chemin des Plaines, entre la Seine et la route de La Roche-Guyon. Le village s'est donc déplacé vers l'est, déplacement difficile à expliquer.

Cette église vétuste située près du cimetière fut démontée pour être reconstruite sur son emplacement actuel. Les plans furent approuvés en 1849, elle fut achevée en 1851. L'église fut reconstruite et moins d'un an plus tard, en 1852, une Confrérie de la Charité fut créée. Son coût obligea à différer la construction de la Mairie et de l'école à 1879. Le coût de l'enseignement incombait alors aux communes et aux parents qui devaient en acquitter chacun la moitié.

À cette époque, en 1866, 80% des 631 habitants vivaient de la terre sur environs 30 exploitations. Il y avait 11 commerçants et 15 artisans, 4 marchands de vin, 4 maréchaux ferrants, 3 couturières, 2 maçons, 1 tonnelier et le passeur du bac. Le fleuve demeurait le centre de la vie. Le corps des sapeurs-pompiers bénévoles, composé d'une vingtaine d'hommes, fut créé en 1873. Il fut doté d'une pompe incendie deux ans plus tard et vit la formation d'une fanfare à l'initiative de Jules Guerbois.

Après la défaite de Sedan en 1870 des soldats et des cavaliers prussiens arrivèrent à Moisson. Les réquisitions recommencèrent. Toutefois la guerre franco-prussienne de 1870 et la défaite de Sedan avaient laissé des traces. En 1876, l'architecte Mantois Henri Duchez fut chargé de faire édifier une mairie-école. Les travaux ne débutèrent qu'en 1879 et furent achevés en 1881. Le coût s'élevait à 36.500 francs soit quatre fois le budget communal annuel de l'époque.

Le 5 mai 1889 le Conseil fit distribuer 150 litres de vin aux habitants pour célébrer le centenaire de la Révolution.

En 1896, Mme Adèle Lebaudy offrit 7.000 francs à Léon Delarue, maire de Moisson, pour faire reconstruire le presbytère en souvenir de son mari Gustave Lebaudy, député du Mantois mort en 1889. Ce presbytère fut édifié face à la nouvelle église 29 route de Lavacourt. La première ligne téléphonique de Moisson fut tirée en 1900 à l'initiative des frères Lebaudy pour l'équipement des ateliers de construction des dirigeables. Il fut décidé en 1919 de faire installer une cabine dans le café-épicerie de la place centrale que tenait Monsieur Coquelin. En 1906 la commune créa un marché hebdomadaire sur l'actuelle place Guerbois, pour vendre asperges, cerises et autres productions locales.

On dénombrait quatre fêtes : celle du village ; celle de Lavacourt, celle de la Vacherie et la Saint-Jean d'été (Saint-Jean le Baptiste) que l'on célébrait autour d'une feu dont on prélevait un brandon (débris enflammé), symbole de fertilité.

Les débuts de la navigation à vapeur rendirent le fleuve aux Moissonnais. Les attelages empruntant le chemin de halage disparurent dans les années 1950.

